

Lausanne et région

Conseil communal

Les élus se querellent sur l'avenir de la Riponne

Les mesures de réhabilitation de la place décidées par la Ville de Lausanne ont essuyé les critiques de la droite

Gabriel Sassoon

Les politiciens lausannois n'ont pas fini de batailler autour de la dynamisation de la place de la Riponne. Mardi soir, lors du Conseil communal de Lausanne, ce sont des plaques valaisannes qui ont mis le feu aux poudres. Depuis lundi, des stands de mets à l'emporter ont pris leurs quartiers au sud de la place, en dehors des jours de marché. C'est l'une des mesures décidée par la Ville pour attirer le chaland sur cet espace délaissé. L'arrivée des roulettes a immédiatement été suivie d'une interpellation urgente du PLR Gilles Meystre. Motif: l'un des exploitants vient de Martigny et vend des spécialités valaisannes. Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas privilégié les commerçants lausannois? Pourquoi les boulangeries et autres établissements de la place et de ses environs n'ont-ils pas été consultés? demande l'élue, par ailleurs directeur adjoint de GastroVaud.

Marc Vuilleumier, responsable de la Police du commerce, a défendu son os. «Le choix des stands a fait l'objet d'un appel d'offres médiatisé. Sur les quinze exploitants retenus (ndlr: qui se succèdent sur la place selon un tournus), dix sont de Lausanne. Il y a également un Valaisan, mais ce n'était pas un critère que de ne pas venir de ce canton.» Le projet a par ailleurs été discuté avec les commerçants voisins, qui l'ont accueilli très favorablement, a poursuivi le municipal. «Nous ne devons pas côtoyer les mêmes», a rétorqué Gilles Meystre.



Un champ de fleurs de 500 m² égayera la place dans le cadre de Lausanne Jardins. Conséquence: l'accès au parking de la Riponne par le nord sera fermé. PHILIPPE MAEDER

A gauche de l'hémicycle, le député de l'interpellation a été accueilli par des rires. «Le protectionnisme communal qui affleure dans cette interpellation est seulement matière à dérision», a lancé le socialiste Benoît Gaillard. Au final, la résolution de Gilles Meystre demandant que la Municipalité dialogue avec les commerçants locaux et leur offre la possibilité de concourir à des appels d'offres en lien avec les mesures de réhabilitation de place lausannoise a été rejetée.

Déplacer les marginaux?

Mais le débat ne s'est pas arrêté là. A gauche aussi des critiques ont été formulées. La mise en place des stands nécessitait-elle vraiment de détruire les bancs où se retrouvaient d'habitude les toxico-dépendants, maintenant réunis autour de la fontaine? «Y a-t-il une volonté cachée de la Municipalité de les déplacer?» a demandé le po-

piste Alain Hubler. Marc Vuilleumier concède qu'il fallait les éloigner des roulettes, «sinon les clients ne seraient pas venus. Mais il n'y a pas de volonté de les chasser.» Les municipaux ont en effet réitéré leur volonté de réhabiliter la place dans le respect de tous ses usagers. Un numéro d'équilibre qui ne convainc pas à droite. Mathieu Blanc (PLR) a notamment rappelé une mesure qui serait à même, selon lui, de restaurer la réputation de la place: l'interdiction d'y consommer de l'alcool.

Le parterre de fleurs censé égayer la place durant Lausanne Jardins n'a pas été épargné par la passe d'armes. L'installation entraînera la fermeture de l'accès au parking par le nord, de juin à octobre. Une mesure à laquelle s'oppose Guy Gaudard. Le libéral-radical a évoqué le «chaos» qu'avait provoqué lors du Red Bull Crashed Ice, l'an dernier. «En cas de gros pro-

blème, le jardin pourra être démonté», a tenté de rassurer Marc Vuilleumier.

Alors qu'à gauche le plan d'action de la Ville a été salué, Mathieu Blanc a, quant à lui, déploré l'absence de plan global pour l'avenir de la place. «Elle mérite mieux que des mesures partielles.» Grégoire Junod n'a pas apprécié. Pour le municipal de la Sécurité publique, «ces solutions urgentes à un problème lancinant» sont en train de réaliser ce que souhaitent tous les groupes politiques: ramener de l'activité à la Riponne et résister à l'appropriation de certains de ses secteurs par des marginaux. «Le pari est loin d'être gagné, a-t-il dit, mais nous avons mis l'ouvrage sur le métier. Quant à une réflexion globale, elle sera menée par le service de l'Urbanisme dans les années à venir. Mais c'est un gros projet qui prendra du temps et qui nécessitera passablement d'énergie.»

La reine des reines valaisanne est vaudoise

Eleveur à Oulens-sous-Echallens, Patrick Perroud avait racheté Frégate juste avant sa finale victorieuse à Aproz

Frégate, la vache d'Hérens couronnée reine des reines le 11 mai à Aproz, broute depuis mardi dans un champ du Gros-de-Vaud. Eleveur passionné, Patrick Perroud l'avait acquise juste avant les finales. «J'étais sur le coup depuis quelque temps, depuis sa victoire à Leytron», explique l'agriculteur, confirmant ainsi une information du *Nouvelliste*. «On s'est serré la main à Aproz le jour de la finale, mais on a décidé de ne rien dire tout de suite».

Les anciens propriétaires de Frégate, Bernard et Renée Constantin, de Salquenen, ont donc pu tranquillement célébrer leur victoire. Mais depuis l'annonce de la vente, le téléphone de Patrick

Perroud n'arrête pas de sonner. «Je reçois plein de félicitations. Même de collègues valaisans qui me félicitent d'avoir flairé le coup.» L'agriculteur du Gros-de-Vaud a aussi déjà reçu une invitation pour un combat à Bagnes.

Dans son nouveau pré, Frégate côtoie Baileys, jusque-là la plus titrée des vingt-cinq vaches d'Hérens de Patrick Perroud. Baileys avait terminé 2e de la catégorie primipare à Aproz, en 2012. «Elle a encore gagné le combat du Comptoir de Martigny cette année-là, souligne le passionné. Il est prévu qu'elle ressorte, mais je ne sais pas encore quand. Ces vaches ne sont pas des machines.»

S.M.R

Retrouvez notre galerie de photos sur frigate.24heures.ch

Lausanne Les activités de jeunesse en fête

La place de l'Europe sera très occupée samedi durant toute la journée. Elle sera prise d'assaut par plus de vingt organisations de jeunesse. Une webradio, des centres d'animation et toutes sortes d'associations seront notamment présentes pour montrer ce qu'elles font, à longueur d'année, pour occuper, enrichir, former et sensibiliser les jeunes de tout le canton. Des démonstrations en tout genre auront lieu, de 11 h à 18 h. Informations, programme et participants sur www.glaj-vd.ch.

C.I.M.

Il a dit

«Il ne viendrait à l'idée de personne de rétablir le trafic automobile à la rue de l'Ale à Lausanne pour mieux faire marcher les commerces»

Gil Reichen, syndic de Pully, à propos de commerçants de la rue de la Poste, opposés à la suppression des places de parc au profit des piétons



Deux vide-dressings

Cugy et Morrens La Maison villageoise de Cugy accueillera un vide-greniers et vide-dressing samedi et dimanche de 9 h à 16 h. La salle Davel à Morrens en fera de même avec un vide-dressing organisé samedi, également de 9 h à 16 h. S.M.R

Steel band

Poliez-le-Grand Le steel band Les Inoxydables profitera du Tour de Jeunesse organisé à Poliez-le-Grand pour présenter son second CD. Concerts samedi à 11 h, 16 h et 18 h. S.M.R

Contes pour enfants

Assens L'Espace culturel Assens proposera dimanche dès 17 h des contes pour enfants. Dès 5 ans. S.M.R

Lausanne 1,67 million pour le sport

Finis le terrain de football de Pierre-de-Plan, bienvenue au Centre sportif! C'est à une quasi-unanimité que le Conseil communal de Lausanne a accepté mardi soir l'octroi d'un crédit de 1,67 million pour ce projet. Pour rappel, le terrain actuel sera désaffecté pour faire place à trois courts de tennis, un terrain de football ouvert à tous et neuf pistes pour la pratique de la pétanque et des jeux de boules. De ce fait, les footballeurs du FC La Sallaz joueront à Grand-Vennes d'ici août 2015, sur un terrain qui sera élargi et remis en état. A.H.

Le plénum s'est approprié les Plaines-du-Loup

Une étape importante a été franchie mardi soir. Les élus lausannois ont adopté, mais surtout modifié certains tracés du futur écoquartier

Cela fait depuis 2006 que la «Métamorphose» lausannoise occupe la Municipalité et ses services administratifs. La construction de l'écoquartier des Plaines-du-Loup n'est pas le plus petit morceau de cette modernisation de la ville, qui implique également des installations sportives et de mobilité. Mardi soir, c'était pourtant la première fois que les élus du Conseil communal avaient vraiment l'occasion de prendre les choses en mains sur ce bout de territoire lausannois. Ils n'ont pas boudé leur plaisir, en imposant notamment une place publique à l'emplacement actuel du stade olympique de la Pontaise (24 heures d'hier).

Tous les groupes, à l'exception de l'UDC, ont soutenu unanimement le plan directeur localisé, qui fixe les contours d'un quartier qui comptera, à l'horizon 2030, quelque 6500 habitants et 3500 emplois. Avec un brin de solennité, les formations politi-

ques ont relevé la qualité du travail fourni pour l'élaboration de ce plan, avant de s'y plonger avec «plaisir», «enthousiasme», voire même une certaine «fièvre».

Auparavant, les élus avaient eu plusieurs occasions de valider des crédits pour différentes études. Mais c'était la première fois qu'ils pouvaient influencer le développement de ce quartier. Les travaux préparatoires ont permis de le faire, par touches légères. La seule vraie révolution apportée au

projet de la Municipalité est le déplacement des douze courts de tennis, initialement prévus sur le site du stade de la Pontaise. Ceux-ci pourraient prendre place dans le pourtour de la prison de Bois-Mermet. A voir. Reste que l'espace ainsi libéré promet une vaste place publique dont l'aménagement devra faire l'objet d'un concours d'architectes. «Conserver les tennis serait revenu à privatiser cet espace», salue Valéry Beaud (Verts).

L'unanimité des groupes politiques a donné un débat réglé comme du papier à musique. Une satisfaction de plus pour les élus, heureux de montrer que les clivages politiques pouvaient s'accorder face à un projet d'importance.

L'UDC a choisi de faire cavalier seul en le refusant. Son représentant, Philipp Stauber, a modéré l'enthousiasme ambiant en rappelant que les 6500 habitants attendus aux Plaines-du-Loup représentaient une part de «spéculation sur la croissance démographique». Qui peut prévoir quelle sera la conjoncture vaudoise dans dix ans? Le municipal Olivier Français en convient: «Nous avançons avec beaucoup de prudence, c'est un projet difficile.»

Concrètement, le plan directeur localisé servira de base à l'élaboration de plans d'affectations - dont le premier arrivera l'an prochain - qui déboucheront eux-mêmes sur des permis de construire. Au final, comme aucun mot n'avait été prononcé sur le sort de la Pontaise, Pierre-Antoine Hildbrand rappelle que les élus ont ainsi «pris acte du remplacement du stade olympique par une place publique».

Alain Détraz

Portique olympique

Partiellement préservé

Quelques heures avant le Conseil communal de mardi soir, les élus ont eu une petite pensée pour les nostalgiques de la Pontaise. Alors qu'ils avaient d'abord décidé de ne pas conserver le portique olympique, ils ont fait un demi-pas en arrière. Une séance de dernière minute a permis d'ajouter une mention afin que des éléments de cette structure à la valeur

symbolique puissent être conservés. Rien n'indique toutefois que le portique restera à sa place actuelle. La mention fait état de la «conservation des œuvres d'art», voire d'une «partie du portique». Où ces éléments seraient-ils conservés? Mardi soir, le municipal Olivier Français assurait qu'aucune décision n'avait encore été prise.